BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 626

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

381 570 092 RCS Angers.
B.M.I..
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 390600.00 EUR.
Adresse : 28, Rue de la Mairie, le Puiset Doré49600 Montrevault-sur-Èvre.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion art. R.236-2 du code de commerce Pour la société absorbante : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son sigleBMI FormeSAS Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté28, rue de la Mairie – Le Puiset Doré – 49600 MONTREVAULT SUR EVRE Montant du capital390 600 € RCSR.C.S. ANGERS 381 570 092, Pour la société absorbée : Dénomination sociale suivie, le cas échéant de son sigleBM INVEST FormeSAS Adresse du siège où le projet de fusion peut être consulté28, rue de la Mairie – Le Puiset Doré – 49600 MONTREVAULT SUR EVRE Montant du capital550 000 € RCSR.C.S. ANGERS 493 174 403, L'évaluation de l'actif et du passif de chaque société participante dont la transmission à la société nouvelle ou absorbante est prévue : L'actif et le passif de la société BM INVEST, estimés à leurs valeurs comptables conformément aux règles dispositions des articles 710-1 à 770-2 du plan comptable général, s'élèvent à : Actif :1 129 542,80 € Passif :255 131,00 € Soit un actif net à transmettre de 874 411,80 € En contrepartie de cet apport, la Société Absorbante procédera à l'émission de 1 027 actions nouvelles entrainant une augmentation de capital de 123 240 € et dégageant une prime de fusion de 751 171,80 €. La société absorbante trouvant dans les biens transmis par la société absorbée 1 000 de ses propres actions, annulera lesdites parts et réduira en conséquence son capital de 132 000 €, ce qui porte le capital final de la société absorbante à 381 840 €. La date d'effet prévue est fixée au 1er octobre 2023 La date du projet commun de fusion : le 13 mai 2024 Les dates et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : SociétéDate du dépôtLieu du RCS AbsorbanteBMI 13/05/2023ANGERS AbsorbéeBM INVEST 13/05/2023ANGERS.